

# Petite Enfance à Paris

## Edito

PAR CHRISTOPHE NAJDOVSKI  
ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA PETITE ENFANCE



Cette lettre trimestrielle dont c'est le premier numéro, entend vous apporter des informations régulières sur la vie des établissements où sont accueillis quotidiennement vos enfants.

La Municipalité attache en effet une importance particulière à l'information des parents et même à leur participation au travers de la mise en place de conseils de parents dont la généralisation, comme vous pourrez le lire, est désormais bien engagée.

Au sommaire également, les mesures prises en cette rentrée pour renforcer les effectifs et plus particulièrement améliorer les remplacements. Des moyens supplémentaires viendront ainsi accompagner la forte croissance du secteur de la Petite enfance voulue à Paris (+ 10 000 places en deux mandatures), dans un contexte national pa-

radoxalement et malheureusement marqué par une pénurie de personnels formés aux métiers de la Petite enfance. L'enjeu est de garantir de bonnes conditions de travail aux 7 000 professionnel(le)s chargés d'accueillir les petits Parisiens dans les 421 équipements municipaux représentant 22 420 places. C'est une condition à la qualité de l'accueil, indispensable à l'épanouissement des enfants.

En cette rentrée, la qualité, c'est aussi une période dite d'adaptation, nécessaire pour faciliter l'entrée en crèche, lieu d'éveil et de socialisation attentif aux rythmes de l'enfant. De même, l'alimentation doit faire partie de nos exigences ; un article fait le point sur cet aspect et, en particulier, sur le recours aux aliments issus de l'agriculture biologique.

La qualité passe également par le bâti : la construction de nouveaux équipements Haute Qualité Environnementale® s'accompagne d'une réhabilitation progressive des équipements existants ; la période d'été est propice à la réalisation de travaux et permet d'accueillir à nouveau les enfants et les parents dès la rentrée.

Ainsi, ce bulletin vous rendra compte régulièrement des aspects concrets et variés du développement du service parisien de la Petite enfance. Formant le vœu qu'il vous apporte des informations utiles sur cet enjeu majeur, je vous souhaite une bonne lecture et une bonne rentrée.

# actualités de la rentrée

## ■ **CONSEILS DE PARENTS**

Les conseils de parents ont pour objectif de favoriser les échanges entre les parents, les élus et les professionnels concernés par l'accueil collectif des jeunes enfants. Ils permettent de promouvoir l'expression et la participation des parents.

Lors des deux ou trois séances annuelles des conseils, sont abordés différents thèmes, à la demande des parents, allant de la vie quotidienne des établissements (fonctionnement, pédagogie, alimentation, travaux, etc.) à des sujets d'actualité. C'est également le moment pour les parents de proposer des projets concrets (organisation de fêtes, d'ateliers, réalisation de fresques murales...). En lien avec les professionnels, vous participez ainsi pleinement à la vitalité de l'établissement d'accueil de vos enfants.

Des élections ont lieu dans chaque établissement à partir de la rentrée. Les modalités pratiques (recueil des candidatures, date du vote) seront affichées dans votre établissement.

## ■ **LES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA PETITE ENFANCE**

### **Du renfort pour les équipes des établissements de la petite enfance**

La Direction des ressources humaines et la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE) se sont mobilisées cet été, pour recruter plus de 430 professionnels dont 360 personnels diplômés, nécessaires au bon fonctionnement des établissements. Ainsi, de juillet à septembre, ce sont 426 professionnels qui auront rejoint les établissements de la petite enfance.

Parmi eux, 29 encadrants (puéricultrices, cadres supérieurs et cadres de santé), 85

## **Les conseils de parents en chiffres**

Lancés en 2006 à titre expérimental dans les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, les conseils de parents et conseils d'établissement ont été mis en œuvre ensuite dans 9 arrondissements (les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> puis 6<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>). Ils seront déployés dans le 4<sup>e</sup> à la rentrée 2011 et dans le 14<sup>e</sup> à partir de janvier 2012.

Ils devraient se généraliser à tous les arrondissements au terme de la mandature.

### **En 2010-2011**

- 161 établissements ont été concernés par la démarche
- ils ont formé 21 conseils de parents et 10 conseils d'établissement.
- 50% des parents (69% des familles) ont voté pour élire leurs 685 représentants.

éducateurs de jeunes enfants, 238 auxiliaires de puériculture et 74 agents techniques d'entretien. En octobre, sont également attendus 10 éducateurs de jeunes enfants.

### **Un volant de remplacement**

126 agents supplémentaires viendront renforcer les effectifs en vue de la constitution d'un volant de personnels remplaçants : 80 auxiliaires de puériculture arriveront en octobre prochain puis 46 autres agents les rejoindront en février 2012.

## ■ LA PÉRIODE D'ADAPTATION OU DE FAMILIARISATION

Si votre enfant fréquente l'établissement pour la première fois, lors de l'entretien d'admission, vous avez établi avec la responsable un programme d'accueil approprié à votre enfant et à votre situation personnelle. Il définit les modalités d'une période dite « d'adaptation » ou de « familiarisation ». En effet, c'est un moment nécessaire afin que l'enfant, les professionnel(le)s et vous-même les parents, puissiez faire connaissance. Ainsi seront mieux pris en compte les habitudes de votre enfant. Les échanges quotidiens avec les professionnel(le)s vous permettront de suivre les réactions de votre enfant et d'ajuster si besoin la durée de cette période qui dure en moyenne une semaine.



Au cours de cette période, vous serez amenés à rencontrer d'autres parents avec lesquels vous pourrez éventuellement échanger.

L'accueil de tous les enfants admis dans l'établissement est organisé par la responsable sur une période qui s'étend de début septembre jusqu'à mi octobre pour les établissements qui rouvrent le 29 août.

## ■ L'ALIMENTATION EN CRÈCHE



La sécurité et la qualité alimentaire des repas servis à votre enfant dans nos établissements sont au cœur de nos préoccupations.

Un plan alimentaire, renouvelé toutes les 8 semaines, est élaboré par la diététicienne de la Ville. Il suit les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) quant à la quantité, la qualité et la

diversité des aliments qui entrent dans la composition des menus.

Tous les repas servis aux enfants sont élaborés au sein de l'établissement et le personnel qui les prépare est formé au respect des normes d'hygiène indispensables.

### Marchés et aliments bio

Les appels d'offres des marchés sont particulièrement rigoureux dans la prise en compte d'un certain nombre d'exigences telles que, entre autres, la prévention des allergies, la provenance et la traçabilité des produits.

Des aliments, de plus en plus nombreux, utilisés dans la confection des repas, sont issus de l'agriculture biologique : pommes de terre, carottes, pommes, tomates, fraises, citron, lait UHT écrémé, steak haché de bœuf, poulet, épinards, brocolis, courgettes, oranges, melons, yaourts nature, beurre, fromages blancs, camemberts, coulommiers, œufs, etc. La Ville de Paris entend ainsi manifester son intérêt pour le développement des filières bio et s'inscrire dans une démarche de développement durable.

DE PLUS EN PLUS D'ALIMENTS  
UTILISÉS DANS LA CONFECTION  
DES REPAS SONT ISSUS DE  
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# les travaux de l'été

## ■ AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE BIEN ÊTRE DE VOS ENFANTS

Pendant l'été 2011, une centaine d'établissements a été fermée pour travaux afin d'améliorer la sécurité et le bien être de vos enfants. A l'occasion de ces travaux, nous améliorons également l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et participons à la démarche environnementale par notre choix des procédés de construction.

Certains établissements font l'objet de gros travaux : il peut s'agir de la création d'une salle d'eau, de la réfection d'une salle de motricité et de locaux de service, ou encore de la restructuration de sections d'enfants comme à la crèche collective La Rochefoucauld (9<sup>e</sup>). Ces travaux d'importance nécessitent une fermeture plus longue que les 6 semaines d'été afin de respecter la cohérence du projet mais également par souci de minimiser les coûts d'intervention.

Les enfants déjà inscrits sont alors accueillis temporairement dans des établissements du quartier et les nouveaux admis entreront dès la livraison de l'équipement.

### Des délais respectés

Pour la rentrée 2011, les délais de livraison prévus au début des chantiers ont été respectés. Différents types de chantiers ont été livrés (travaux de ravalement, d'embellissement, de mise en conformité). Ainsi, plusieurs cuisines ont été restructurées pour répondre aux exigences des services vétérinaires. Des jardins ont également été réaménagés comme ceux des crèches Mendelssohn (20<sup>e</sup>) et Caporal Peugeot (17<sup>e</sup>).



Ravalement de la crèche collective Daumesnil (12<sup>e</sup>)



Réfection du jardin de la crèche 171 rue de Crimée (19<sup>e</sup>)

## Les ouvertures de la rentrée

### Secteur municipal

- Halte-garderie 25 places rue de Castagnary (15<sup>e</sup>)
- Halte-garderie 20 places rue Joseph Python (20<sup>e</sup>)

### Secteur associatif

- Crèche collective 20 places Bd Vincent Auriol / rue Flamand (13<sup>e</sup>)
- Crèche collective 64 places rue des Bluets (15<sup>e</sup>)
- Crèche collective 8 places 53 rue Riquet (19<sup>e</sup>)
- Multi accueil 30 places rue de l'Ourcq (19<sup>e</sup>)